

# Pas assez intelligent pour faire du Droit..

## Par Nicolas24, le 27/04/2013 à 11:40

Bonjour à tous,

Voilà je suis en terminale ES à Toulouse et j'aimerais savoir s'il est difficile de réussir en Droit. Pour être sincère, j'hésite entre la fac de droit et un IUT. Il y a encore quelques jours, je penchais pour la fac, mais maintenant, j'hésite encore plus, voici pourquoi:

Il y a un an, suite à des problèmes scolaires, j'ai dû effectuer un test psychométrique chez un psychologue (fameux "QI"). Le résultat me paraissait satisfaisant, et il est vrai que j'ai toujours eu "tendance" à me dire qu'il ne faut pas se focaliser que sur l'intelligence. D'ailleurs, je n'ai pas parlé de mon projet scolaire à mon psy, mais mon intelligence est dans la moyenne "haute".

J'ai tenté de me renseigner sur des données de QI (je suis vraiment pas sûr de moi) dans les fac de droit françaises. Je n'ai rien trouvé, du coup j'ai cherché en anglais et j'ai lu que la MOYENNE de QI des étudiants aux USA qui passent (et non qui réussissent) le LSAT (Law school admission test) est de 115, et que le QI moyen d'un juriste est de 125 (autrement dit, "surdoué").

J'ai un peu moins de 115 de QI, je me pose donc la question: est-ce qu'aux USA, les juristes sont plus intelligents qu'en France? si non, suis-je capable de réussir en droit avec mon "score"? :/ je visais le notariat, donc j'ai entendu dire qu'il me fallait des mentions.

Ne soyez pas trop sévères.. Merci.

## Par Muppet Show, le 27/04/2013 à 12:01

bonjour,

intelligence? on ne doit pas avoir la même notion d'intelligence.

en quoi le QI rentre la dedans ? surtout que je suis sûr que je peux vous trouver un plombier ou un maçon avec un QI plus élevé que vos étudiants américains...

c'est n'importe quoi, faut pas se décider là dessus mais sur ce que vous avez envie de faire! après c'est à vous de fournir le travail... et ça c'est une autre histoire...

#### Par Yn, le 27/04/2013 à 12:20

Sur le QI, c'est n'importe quoi. Les étudiants en droit ne sont pas plus intelligents que tous les autres étudiants, mais ce qui est sûr c'est qu'ils travaillent beaucoup plus que la "moyenne".

D'ailleurs, depuis quand un psychologue est-il compétent pour déterminer le QI d'une personne ?

Le droit c'est avant tout être rigoureux, savoir mener un raisonnement (qualifier juridiquement les situations, déterminer quelles règles appliquer, vérifier si les conditions d'application desdites règles sont remplies, etc.)

Consulte également ce topic général sur les études de droit : http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html

# Par **Paul C**, le **27/04/2013** à **12:23**

Un mot: "consternant"!

Après, si vous voulez absolument trouver un motif pour ne pas faire du droit ...

## Par Booker, le 27/04/2013 à 12:24

LOL. Le QI n'a rien à voir la-dedans. D'ailleurs mon cher lycéen je peux te garantir que dans les facultés de psychologie on se marre quand quelqu'un prend au sérieux ce pseudo-test d'intelligence (qu'est-ce que l'intelligence au juste ?). Non, je crains que tu sois sur la mauvaise piste. L'université n'est pas l'endroit des "gros cerveaux". C'est l'endroit des chercheurs, du savoir, de l'ouverture d'esprit, du loisir studieux, de l'humilité je dirais même [donc le test de QI ;)]. Si tu as tout cela, alors tu seras la bienvenue dans n'importe quelle faculté.

Un "gros QI" qui n'a pas les qualités précités échouera lamentablement. C'est une question de vocation, point. Bon courage.

Par jan, le 27/04/2013 à 12:32

### Par Nicolas24, le 27/04/2013 à 12:49

Bonjour,

Je vous remercie pour vos réponses. En effet, je m'attendais à ce genre de réactions, mais je "devais" poser la question. Il ne demeure pas moins vrai, je pense, que la fac de Droit est difficile. Attribuer une grosse part au travail est normal, mais qui dit que vous n'avez pas vousmême un "gros" QI. Je suis désolé mais je ne pense pas que les études de Droit soient à la portée de tout le monde.

En réponse à Yn, seuls les psychologues sont habilités pour ces tests.

Yn: "savoir mener un raisonnement (qualifier juridiquement les situations, déterminer quelles règles appliquer, vérifier si les conditions d'application desdites règles sont remplies, etc)" -> ça ne me paraît pas à la portée de tout le monde de faire tout ça en même temps!

Booker: "C'est l'endroit des chercheurs, du savoir, de l'ouverture d'esprit, du loisir studieux, de l'humilité" -> qu'est-ce qu'un score de QI a à voir avec un manque d'humilité? c'est le résultat d'un test, au même titre qu'un bilan sanguin. avoir un QI élevé n'est pas un manque d'humilité. De plus, pour être "chercheur", s'adonner à des "loisirs studieux", je pense qu'il faut avoir un minimum de capacités cognitives..

Le Droit a l'air d'être un domaine complexe, donc si je ne comprends pas les cours je serai mal barré :( alors oui, comme vous êtes intelligents, c'est à la portée de tous selon vous, mais le taux d'échec en L1 est dû au manque de travail de certains, mais ce manque de travail n'est-il pas aussi dû à un manque de capacités pour suivre, comprendre??

## Par Booker, le 27/04/2013 à 13:35

justement je t'explique que le QI est une donnée limitée qui oublie bien d'autres critères essentiels. L'intelligence, ce n'est pas savoir reconstituer un puzzle ou être un maitre aux echecs pour ainsi dire.C'est bien plus. L'intelligence est multi-dimensionnelle. Ne t'arrête pas au QI. Quelle rapport entre l'humilité et le QI ? Justement, une donne que le QI ne met pas en évidence : la capacité à se remettre en question pour acquérir de nouveaux savoirs, avoir l'esprit ouvert c'est déjà faire preuve d'humilité. Au fait tu ne comptes pas étudier le "Droit" mais le "droit" ;). Tout commence dans ton rapport au savoir et à la culture. Si tu parts en te disant qu'il faut des capacités hors normes tu es déjà dans un mauvais état d'esprit. Tu dois dominer ton savoir et non l'inverse. Si tu va en droit en te persuadant que tu rejoindra une élite intellectuelle ; 1) tu te trompes, être fort en droit ne signifie pas être un brillant génie; 2) tu te mets une pression inutile.

Bref, je te conseils de revoir tes positions car elles me semblent terriblement, pardonne moi l'expression, à côté de la plaque [smile25].

Par Nicolas24. le 27/04/2013 à 13:52

Merci, mais du coup c'est quoi être fort en droit? (je pensais d'ailleurs que la majuscule permettait de faire la différence avec l'inverse de gauche).

Au fait si l'on s'est mal compris tout à l'heure j'ai été maladroit dans la formulation de mon 1er message: "score" ne faisait pas référence à "extraordinaire performance". D'ailleurs, le sens de mon message est inverse: je me demande si je ne suis pas simplement sous-doué pour être juriste!

Quel est le secret de la réussite en droit du coup? "bosser beaucoup" -> sans capacités c'est pas une voie pour le suicide?:o je ne sais pas mais bosser 50h par semaine sans que cela ne paie je trouve ça assez cru comme concept.. j'essaye d'éviter la prépa précisément parce que je ne suis pas sûr de tenir psychologiquement.. si c'est la même chose en droit mais en plus sans le cadre qui va avec, autant que je n'hésite plus qu'entre prépa et IUT du coup.

#### Par Booker, le 27/04/2013 à 14:03

être fort en droit, cela me parait évident, c'est savoir faire ce que l'on attend du juriste, à savoir régler les questions de droit. Mais cela ne signifie pas que ce juriste aurait été un brillant médecin ou un brillant écrivain, cela met juste en valeur des aptitudes à un raisonnement logique. Pour être bon en droit il faut être curieux. Car tu toucheras des matières qui de prime abord risque de te faire penser à de la masturbation intellectuelle avant que tu ne réalise l'impact concret dans la vie de tous les jours (d'où la nécessité d'être curieux et de voir au-delà du cours ! si tu fais du droit politique, lis la science politique, etc. N'oublies pas que le droit c'est, en partie, de l'histoire sociale/économique/politique/culturelle ... figée dans des textes normatifs).

Enfin il y a aussi des gros bourrins qui apprennent leurs cours par coeur sans chercher à comprendre l'intérêt, j'ai jamais compris comment ils faisaient [comme quoi il y a de la place pour tous les juristes à la faculté ;)].

Bref. Le plus dur en droit c'est effectivement que contrairement à la socio, psycho, éco, philo, biologie, maths, etc. Tu n'en a jamais fait auparavant dans ta scolarité, tu ignores que tu ignores concrètement ce qu'implique le raisonnement de juriste. Pour ma part j'ai trouvé que c'était ça le plus dur, l'adaptation à un univers totalement inconnu. Mais une fois que tu commence à comprendre tu va voir, tu va t'éclater ;). 50h de travail par semaines qui te paraîtront ne pas porter fruit pendant un ou deux mois en effet, et puis les mécanismes vont se mettre en place, et après ce sera parti.

Donc fais ce que tu veux, poses toi les BONNES QUESTIONS (je te rappels qu'on fait des études pour un métier avant tout !), et fonces dans la direction qui te brancheras le plus ! Allé bon courage.

# Par Paul C, le 27/04/2013 à 14:13

"Merci, mais du coup c'est quoi être fort en droit?"

Pardonne moi mais cette question n'a aucun sens.

Je dirai que tout a été résumé par Booker, en effet, celui qui souhaite réussir (et non "être fort" qui n'a aucun sens) doit travailler et être humble, c'est-à-dire être capable de se remettre en cause.

Voila deux qualités essentielles concourant à la réussite d'un bon juriste. Etant précisé que la réussite s'entend telle la réalisation des objectifs poursuivis permettant d'obtenir les compétences nécessaires à l'exercice de l'activité souhaitée.

Ps: Ne vois aucune animosité à ton égard mais ce post me parait vraiment hors de propos ;)

# Par Johnjohn54, le 27/04/2013 à 14:24

Bonjour Nicolas24,

Je pense que tu te poses trop de questions. Réussir ses études est un ensemble complexe de paramètres (présence en cours, facultés de mémorisation, travail, chance, stress lors des examens, ...). Et puis un QI très élevé n'assure pas de briller dans son parcours scolaire (cf Einstein).

Sinon, je te conseille de suivre quelques cours à la fac pour voir si tu aimes les matières enseignées (et découvrir un peu cet "univers inconnu" dont parle Booker).

# Par Nicolas24, le 27/04/2013 à 14:31

Bonjour,

Merci à tous quand même! Une chose est sûre, j'avais ouï dire que les étudiants de droit étaient sympas, ça se confirme avec vous (je n'en fais pas une généralité, précision pour ceux qui s'insurgeraient face à mes raisonnements "simplistes") ;)

## Par bulle, le 28/04/2013 à 11:07

Bonjour,

Je partage l'opinion générale. Le droit demande surtout énormément de travail. Par curiosité, j'aurais une question: combien de moyenne avez vous en terminale ES?

Par gregor2, le 28/04/2013 à 11:14

Bonjour,

une réaction, un conseil.

Ma réaction d'abord. Attention à ne pas confondre le QI et l'intelligence. Sans être parfaitement étrangers l'un de l'autre ils ne se confondent pas. L'intelligence à une définition toute simple, surprenante pour certains : c'est la capacité à s'adapter. Le "QI" quant à lui est un nombre qu'on attribue à quelqu'un à un moment donné **censé** représenter sa faculté à mettre des objets en relation rapidement. (très orienté autour des nombres et d'une certaine logique prédéfinie). J'insiste sur "a un moment donné", car contrairement à une idée répandue on peut parfaitement travailler et améliorer son QI en s'entraînant à des exercices spécifiques. En droit vous aurez l'occasion de travailler des exercices spécifiques au droit et donc développer cet aspect de la réflexion.

D'après moi, et je rejoint tout le monde sur ce point, ce n'est pas tant le QI que la faculté à s'adapter qui importe. (sans parler du bagou personnel des uns et des autres qui peut être déterminant dans la réussite professionnelle et n'a pourtant aucun lien avec le fameux QI). La plus grosse défaite de l'esprit à mon sens serait de prendre quoi que ce soit pour acquis. Aucune donnée, aucun savoir, aucune méthode n'est acquis. Il faut régulièrement mettre en doute et en questions ce qui s'offre à nous, et nous même par la même occasion. Ne jamais rien croire sur parole, ne jamais affirmer sans avoir vérifié.

Petit exemple : je suis bien curieux de savoir dans quelles conditions ont été faite l'étude que vous citez. Et sans aller jusque là, vous qui êtes en ES vous savez pertinemment que la moyenne est une grandeur de peu d'intérêt. Si elle est de 125 c'est qu'il y a des QI au dessus et des QI en dessous non ? **Vous avez le QI médian ? l'écart type de votre série ?** histoire de connaître un peu la dispersion des QI autour de cette moyenne. Les valeurs extrêmes ? Là on pourrait conclure des choses un peu plus sérieuses.

Plus que du QI il vous faudra de la rigueur, de l'autocritique et de la volonté.

Un conseil ensuite, parce qu'il faut proposer :

trouvez un livre d'introduction au droit et consultez un livre d'anales ou des sujets corrigés pour apprécier le travail demandé. Vous serez vite fixé sur deux points :

- vous en sentez vous capable
- aimez vous vraiment ce que vous lisez

Après je ne vous mentirai pas, c'est quand même une discipline exigeante pour tout le monde et il faudra travailler "dur" (ou au moins sérieusement). D'autant plus que : [citation]je visais le notariat, donc j'ai entendu dire qu'il me fallait des mentions.[/citation] Il faudra donc travailler beaucoup, QI ou pas QI. Et il est vrai que ceux qui réfléchissent bien et vite seront avantagés.

Quant à votre dernière question de jeune polémiste : [citation]est-ce qu'aux USA, les juristes sont plus intelligents qu'en France?[/citation] je vais tout simplement prétendre qu'elle n'a pas été posée [smile3]

# Par gregor2, le 28/04/2013 à 11:51

[citation]Par curiosité, j'aurais une question: combien de moyenne avez vous en terminale ES?[/citation]

Par rapport à Bulle j'aimerai ajouter une question, quelle moyenne avez vous pour quel effort fourni?

## Par Muppet Show, le 28/04/2013 à 16:45

bonjour,

la moyenne en terminal ça ne veut rien dire du tout... ce n'est pas la même réflexion ni les mêmes attentes. Ce qui compte c'est le boulot.

## Par Nicolas24, le 28/04/2013 à 16:55

Alors pour répondre à Bulle, j'ai 12,5 - 13 de moyenne (12,67 au premier et 13,34 au second) "Par rapport à quel effort fourni": ne rejoint-on pas la question de l'intelligence ici? Efficacité scolaire, méthode vous me direz, je ne sais pas je ne suis pas psy. Sincèrement, je bosse? oui. Je ne pense pas que l'on puisse réussir en économie par exemple sans bosser un minimum, puisqu'il faut avoir de la matière pour disserter. Nos profs sont aussi assez exigeants, donc il faut apporter toujours du plus et pas se contenter de cracher son cours (donc lire des articles de presse, dont nous avons des dossiers de 50 à 60 pages par devoir surveillé, en plus du cours qui est déjà pas peu dense)

Par curiosité également, vous étiez "scolairement efficaces" vous en Terminale?

EDIT: Pour gregor, non je n'ai pas les données statistiques détaillées. Elles permettent de nuancer voire dans des cas plus "rares" de contredire le sens d'une moyenne, mais la moyenne peut aussi être représentative. Je ne pense pas que dans ces facs, la plupart des gens soient à 110 et qu'il y ait 10% de 180 (valeurs données au hasard).

## Par Muppet Show, le 28/04/2013 à 17:35

pour vous répondre "scolairement efficace", le lycée n'a rien à voir avec la fac. Perso j'avais 6 de moyenne en terminal S en ne faisant rien du tout des années et j'ai eu mon bac du premier coup. Maintenant j'ai 15 de moyenne en L2. Donc le lycée est bien différent de la fac.

conclusion : vous faites ce que vous aimez, vous bossez et vous réussirez. excusez moi mais vos tests de QI etc... pour moi ça ne veut rien dire du tout, des questions de ce genre : "est ce que je suis assez intelligent pour aller en droit? " ne devrait même pas se poser. comment

allez vous savoir si vous êtes assez intelligent pour le droit alors que vous ne savez même pas ce que c'est?

bref, faites ce que vous avez envie et ne lâchez rien

# Par gregor2, le 28/04/2013 à 19:24

Je pense que mopette force un peu le trait en annonçant l'écart de ses notes mais je suis dans le même type de situation. Bac S sans travailler avec des résultats globalement moyens (16 en maths 4 en français 2 en espagnol, très forte dispersion donc)), néanmoins j'ai de bons résultats en licence si je compare à mes camarades (et je me suis même découvert très travailleur).

Quoi qu'il en soit vous êtes jeune, ne pas essayer quelque chose qui vous fait envie serait dommage. Même une année "ratée" (admettons que le droit ne vous plaise pas du tout au final) n'aurait aucune incidence sérieuse sur votre futur.

Même conseil, ne lâchez rien.

## Par Nicolas24, le 28/04/2013 à 19:54

D'accord, je vous remercie.. C'est quoi pour vous de "bons" résultats? J'ai entendu dire qu'il fallait plancher sur les matières "subsidiaires" donc celles qui ne sont pas à TD (qui sont 4 il me semble en tout cas à Toulouse contre 2 à TD).

Quelle est votre "stratégie"?

Merci.

## Par Yn, le 30/04/2013 à 14:27

*Nicolas24*, il faut que tu comprennes un point crucial : tu n'obtiendras ici que des témoignages, c'est-à-dire des récits de trajectoires personnelles qui peuvent être infiniment variables.

Tous les étudiants de ce forum suivent des études juridiques pour des raisons qui leur sont propres. Ce qui est vrai pour l'un d'entre eux ne le sera pas forcément pour toi.

De même, il existe peut-être autant de méthodes de travail que d'étudiants. Étudier dans le supérieur c'est être autonome, trouver la méthode adéquate pour obtenir de bons résultats.

Certains étudiants révisent les matières mineures quelques semaines ou quelques jours avant les examens, d'autres les relisent régulièrement, il n'y a pas de bonne et de mauvaise méthode, la seule chose qui importe est le résultat : obtenir ton semestre avec les meilleurs

résultats possibles.

Certains passeront peut-être deux heures sur un chapitre du cours pour l'assimiler, d'autres devront y consacrer le double voire le triple. L'intelligence n'a rien à voir là-dedans : le droit nécessite seulement travail et régularité.

Sur les centaines d'étudiants que j'ai pu voir passer, seule quelques-uns m'ont vraiment impressionné quant à la maturité du raisonnement et la qualité des analyses qu'ils pouvaient produire.

Pourtant, il m'arrive fréquemment de mettre de bonnes voire très bonnes notes. Ces notes sont le fruit d'un travail régulier, de cours appris et d'un raisonnement structuré. J'ai peine à croire que tous les étudiants récompensés soient des génies. Je crois au contraire que ce sont des gens sérieux qui ont compris que le travail paie.

A l'inverse, quand je mets un 2/20 ou 3/20 à un étudiant, je suis pourtant convaincu qu'il est aussi "intelligent" que l'étudiant qui aura 14 ou 15/20.

Partant, quand une copie contient contresens, définitions erronées, arrêts mal compris, l'absence de référence à des notions basiques ou des lacunes évidentes quant à la connaissance du cours, j'en conclus que l'étudiant n'a tout simplement pas travaillé, et je le sanctionne.

Les taux d'échec s'expliquent en grande partie par un manque de travail des étudiants qui se croient pour beaucoup encore au lycée. La différence réside essentiellement dans la maturité : certains sont capables de se contraindre à travailler, d'autres non.

Les études juridiques ont l'intérêt de mettre tous les étudiants sur un pied d'égalité : vous ne connaissez strictement rien au Droit à la sortie du lycée. Tu peux choisir d'en tirer profit en travaillant régulièrement dès le début ou tomber dans les écueils de la vie étudiante.

J'espère t'avoir éclairé. N'hésite pas si tu as des questions.